

Note sur le fonctionnement de Public Sénat

Janvier 2015

1. Le budget

Le budget 2015 de Public Sénat s'élève à 19 108 000 euros.

Ce montant se répartit entre le coût de grille (58,6 %), les frais de diffusion (24,5 %) et les frais généraux, dépenses de communication et impôts et taxes (16,9 %). Les frais de diffusion sont fixés en 2015 à 4,5 ME, conformément au contrat conclu avec la société GR1 le 1^{er} janvier 2011.

2. Les effectifs présents au 31 décembre 2014

Les effectifs physiques de la chaîne au 31 décembre 2014 s'élevaient à 61 personnes dont 34 titulaires d'une carte de presse.

Parallèlement, Public Sénat a fait le choix depuis sa création de recourir à un prestataire pour gérer ses moyens de production et son plateau. Les moyens correspondants s'élèvent en moyenne à 10 jours hommes par semaine, 44 semaines par an.

3. Les moyens techniques

Pour exercer son activité, Public Sénat dispose :

- d'un plateau équipé de 8 caméras au Palais du Luxembourg ;
- d'une régie de production associée, exploitée par Ericsson (ex TNSF) ;
- de 2 salles de montage pour l'actualité, situées au 20 rue de Vaugirard
- d'une salle de montage au Palais du Luxembourg ;
- de 4 salles de montage pour les magazines, situés au 92 bd Raspail ;
- de 8 caméras reportage JRI, 5 caméras reportage cadres ;
- d'un car satellite ;
- d'une caméra aviwest.

La régie diffusion de Public Sénat est exploitée par Cognacq Jay Images.

4. Audience et notoriété

Public Sénat est diffusée sur la TNT, le câble, le satellite, l'ADSL et en 24/24 sur le site Internet publicsénat.fr et l'ADSL.

En raison de leurs coûts, la chaîne ne souscrit qu'à des études ponctuelles auprès de Médiamétrie. La dernière en date créditait Public Sénat d'une audience cumulée mensuelle de 23,6 millions de téléspectateurs en mai 2014 (contre 29,1 millions pour i-Télé et 33,9 millions pour BFM).